

LA PRÉVALENCE DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES CHEZ LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE CAMERAMANS ET PERCHMANS

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION ET DONNÉES STATISTIQUES

DÉFINITION DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES :

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des maladies qui affectent les tissus mous : muscles, tendons et nerfs (tendinopathie, épicondylite, syndrome du canal carpien, etc.). L'activité professionnelle peut jouer un rôle important dans l'apparition, le maintien ou l'aggravation des TMS.

Les premiers symptômes se manifestent par une sensation d'inconfort, une gêne puis des douleurs.

EN FRANCE, LES TMS REPRÉSENTENT **88%** DES MALADIES PROFESSIONNELLES

DÉFINITION DE L'INTERMITTENCE DU SPECTACLE :

Un intermittent du spectacle est un professionnel qui travaille dans le secteur du spectacle (cinéma, théâtre, télévision, musique, événements, etc.), avec des contrats courts et ponctuels plutôt qu'un emploi stable toute l'année.

Il peut être artiste (comédien, musicien, danseur, etc.) ou technicien (éclairagiste, monteur, régisseur, etc.). Il enchaîne des périodes de travail et des périodes sans contrat, et peut être polyvalent (activités variées).

En France, il existe un régime spécifique : s'il travaille un minimum de 507 heures sur une année, il peut bénéficier d'une indemnisation chômage adaptée qui lui permet de continuer à vivre entre deux missions.

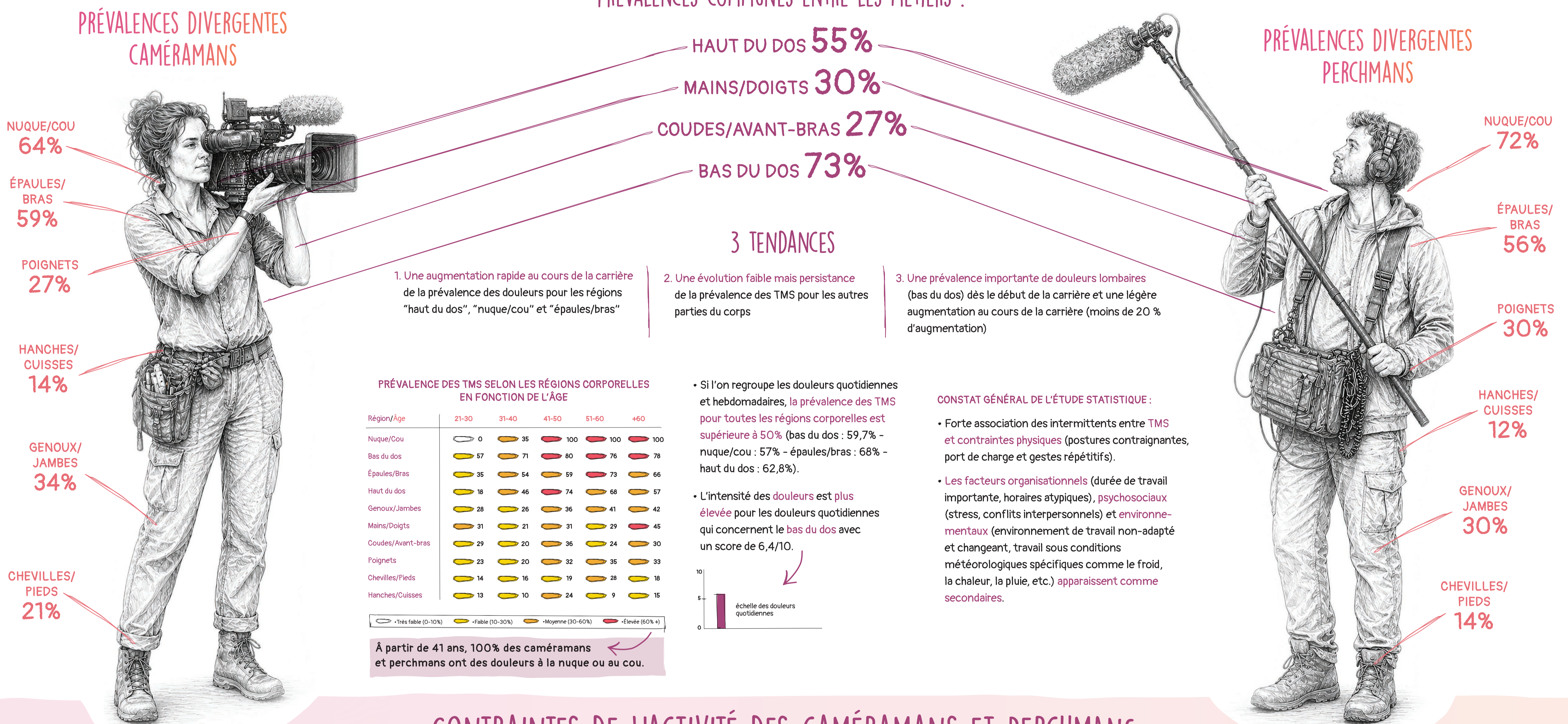
DONNÉES RELATIVES À L'ÉTUDE STATISTIQUE EFFECTUÉE :

Présentation de l'étude : Thalie Santé possède un groupe de travail dédié à la prévention des troubles musculo-squelettiques composé d'un ergonome, d'un infirmier, d'une assistante médicale et d'un médecin du travail en renfort. Ce groupe de travail a mené en 2025 une étude sur les caméramans et perchmans afin de faire un état des lieux de la prévalence des TMS dans ces métiers. Le questionnaire a reçu 379 réponses.

TABLEAU DES RÉPONDANTS PAR MÉTIERS ET SEXES

Sexe/métier	caméramans	perchmans	total
Homme	250	55	305
Femme	62	12	74
Total			379

PRÉVALENCES DES TMS EN FONCTION DES RÉGIONS CORPORELLES ET DES MÉTIERS



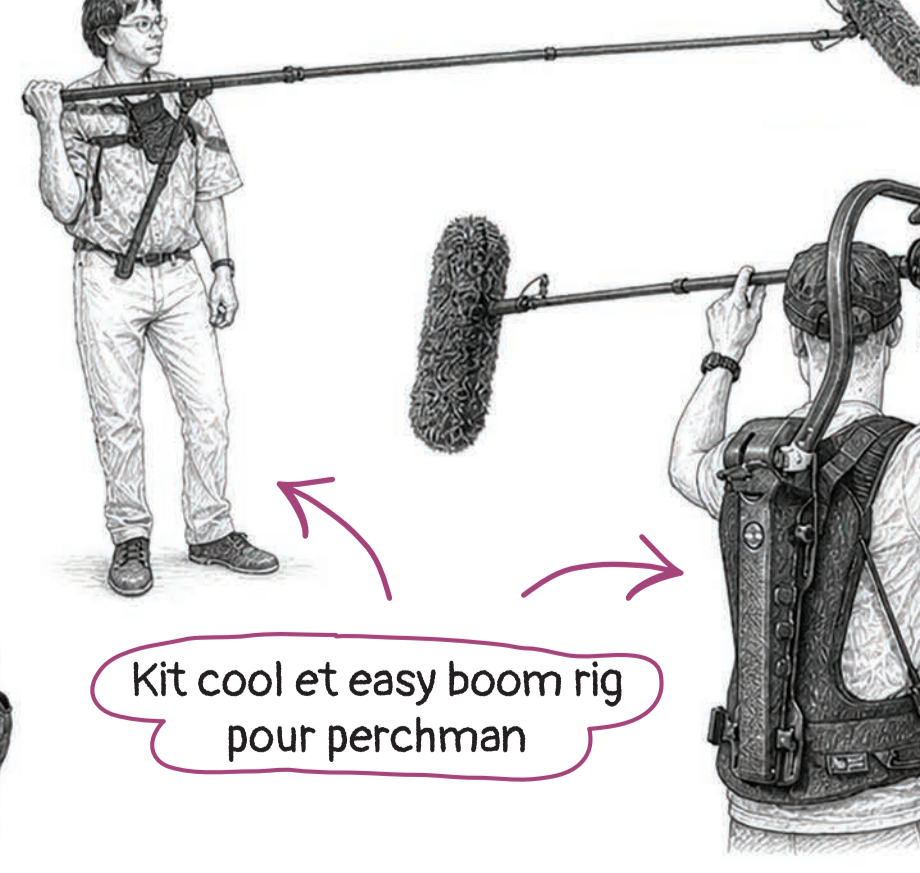
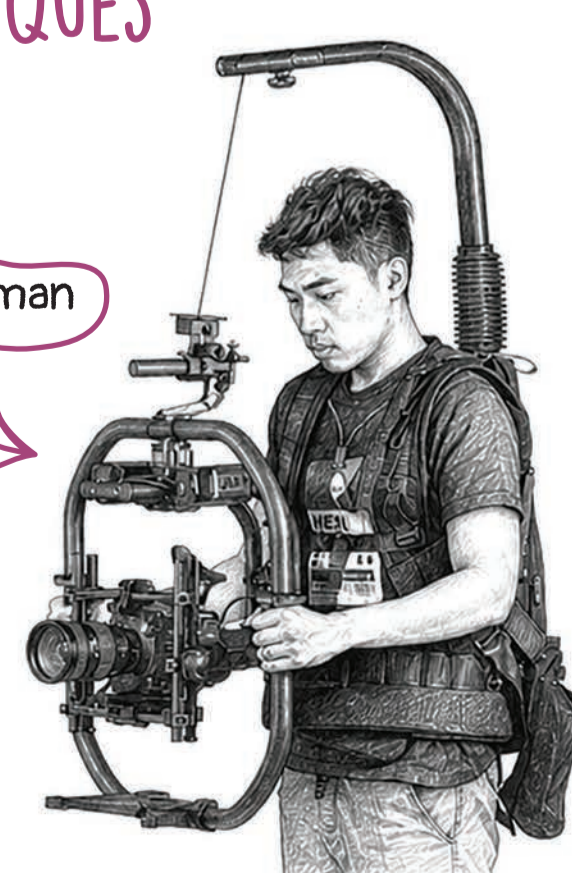
MOYENS DE PRÉVENTION DES TMS

PRÉCONISATIONS

- Collectives :**
 - Echauffements et étirements durant une journée de travail
 - Pratique sportive régulière (renforcement musculaire et étirements)
 - Poser le matériel lorsque cela est possible, pour limiter le port de charges
- Organisationnelles :**
 - Mise en place de pauses plus régulières afin de favoriser la récupération physique
- Individuelles :**
 - En parler à son médecin traitant dès l'apparition des premières douleurs

SOLUTIONS TECHNIQUES

Easy Rig pour cameraman



Kit cool et easy boom rig pour perchman

ACTIONS POUVANT ÊTRE MISES EN PLACE PAR THALIE SANTÉ

- Suivi par le médecin du travail qui pourra être adapté en fonction des pathologies et risques détectés durant la visite
- Visites à la demande pour les salariés en dehors de la périodicité normale
- Accompagnement par différents pôles en fonction des problématiques (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, financement de matériels, mise en contact avec des partenaires, études ergonomiques, etc.)
- Mise à disposition de webinaires, sensibilisations, contenus écrits (flyers, affiches)